

ALLOCUTION DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES, ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Briefing aux Etats membres, Genève – Mardi 3 mai 2022

- Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des États membres des Nations Unies,
- Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général, Coordonnateur Résident et Coordonnateur Humanitaire
- Monsieur le Directeur de cabinet adjoint du Président de la République Démocratique du Congo,
- Monsieur le Directeur de cabinet adjoint du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de la République Démocratique du Congo,
- Mesdames et Messieurs les Représentants permanents de la RDC auprès de l'ONU,
- Mesdames et Messieurs les Chefs de mission des Agences des Nations Unies et Organisations non gouvernementales,
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs

Permettez-nous, au nom du Gouvernement de la République Démocratique du Congo, de vous saluer et de vous remercier sincèrement d'avoir sacrifié de votre temps, que nous savons très précieux, pour honorer de votre présence ce Briefing aux Etats membres des Nations Unies.

Votre présence en ce lieu témoigne non seulement de l'attention que vous portez à la crise humanitaire en République Démocratique du Congo, mais aussi et surtout, de l'assistance que vous n'avez cessé d'accorder aux personnes vulnérables affectées par les conflits armés dans notre pays.

Cela fait plus de 25 ans que la crise humanitaire perdure, aux dépens des millions de congolaises et congolais affectés par ce fléau. Cela a trop duré. Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI et le Gouvernement auquel j'appartiens veulent casser ce cercle vicieux et changer le narratif pour sortir notre pays de la crise humanitaire. Il y a lieu de noter que nombreux enfants dont les parents sont sinistrés et en perpétuels déplacements sont nés en cours de route.

Ils ont vécu des atrocités au point où, à l'âge de 14, 15 ans, ils se laissent recruter aisément dans les groupes armés pour, à leur tour, aller saccager, piller et tuer, en guise de vengeance. Cela ne peut plus continuer. Il faut y mettre fin définitivement et permettre ainsi aux 5,5 millions de personnes déplacées de retourner à la maison et d'y vivre dans la paix et la sécurité.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo est responsable des conditions de vie de ces personnes déplacées ou retournées. Il est pleinement conscient de ses responsabilités et souhaite réellement assumer son rôle de gouvernant dans la gestion des conséquences des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Nous devons reconnaître qu'à ce jour, nous ne sommes pas encore suffisamment outillés pour y parvenir seuls.

C'est la raison pour laquelle nous faisons un appel incessant à la Communauté Internationale afin de nous accompagner dans ce cheminement. Aussi, je saisis cette opportunité pour remercier tous les travailleurs humanitaires, venus d'horizons aussi lointains que divers, d'avoir accepté de dépenser leurs énergies ou de se sacrifier pour sauver la vie de mes compatriotes congolais, au détriment de leur propre existence.

Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs

Le Gouvernement congolais s'insurge contre les pratiques employées par les groupes armés qui font des kidnappings, des pillages, des destructions et des tueries leur fonds de commerce. C'est pour mettre un terme à ces violences gratuites qui impactent la vie des populations que l'Etat de siège a été décrété depuis bientôt une année dans les provinces de l'Ituri et du Nord-kivu. Jamais, aucun Gouvernement n'a investi autant dans la recherche de la paix. Des accords militaires avec des pays membres de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est, en abrégé « EAC », auquel notre pays vient d'adhérer, ont été également conclus pour aider la République Démocratique du Congo à se débarrasser de ces groupes des malfaiteurs.

En effet, l'insécurité est le fléau majeur auquel sont confrontées, d'abord les populations civiles, et ensuite les humanitaires qui doivent leur apporter l'assistance. C'est contre ce fléau que le Président de la République concentre ses efforts avec un dispositif politico-militaire mis en place, principalement dans les provinces sous Etat de siège.

Dans cette partie de la République l'accès aux populations affectées par la guerre est une nécessité impérieuse pour permettre aux partenaires humanitaires d'atteindre les personnes dans le besoin. Quelle que soit la situation, les protagonistes sur le terrain doivent respecter le Droit international humanitaire et faciliter l'acheminement de l'aide. L'Etat congolais s'y emploie.

Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs

J'exprime, par ailleurs, toute ma gratitude envers les bailleurs de fonds qui, depuis presque trois décennies, continuent de manière ininterrompue, à financer l'assistance humanitaire dans mon pays. La composition de la délégation que je conduis montre à quel point, le Président de la République Démocratique du Congo et son Premier Ministre sont sensibles à cette marque de générosité et gardent à cœur le travail réalisé dans des conditions périlleuses par les humanitaires. Ils ont délégué, chacun, son Directeur de Cabinet Adjoint pour m'accompagner.

Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs

En vue d'alléger cette lourde peine, le Gouvernement congolais souhaite vivement la mutualisation de nos capacités dans la mise œuvre de l'approche « Nexus » qui consiste à combiner l'humanitaire, la stabilisation et le développement. Le défi est de sortir les familles congolaises affectées par les violences de toute nature en trois étapes, c'est-à-dire : sauver des vies, renforcer leur résilience et leur fournir les moyens de subvenir seules à leurs besoins. Surtout que les conditions varient selon que ces personnes sont des déplacés internes, des retournés ou des membres de la communauté hôte. En fin de compte, les bénéficiaires sont tous des Congolais qui méritent de vivre dans la dignité. Par conséquent, lorsqu'on commence à prendre en

charge une personne, on s'engage de cheminer avec elle, de sa précarité initiale vers une stabilité consolidée. Pour y parvenir, une seule solution s'impose : travailler ensemble, main dans la main, avec un seul et même objectif, celui d'améliorer les conditions de vie des Congolais.

Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs

Toujours dans sa quête de la paix, le Gouvernement de la République a initié le Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) est une parfaite illustration de la volonté politique du Président de la République **Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** et du Gouvernement du Premier Ministre **Michel SAMA LUKONDE** de mettre fin à la spirale de la violence qui sévit dans la partie Est de la République. En effet, ce programme a fusionné le DDR classique et le programme de stabilisation et de reconstruction (STAREC). Il trace clairement le sillon vers une politique plus cohérente et complémentaire entre la stabilisation et le développement, en d'autres termes, vers la mise en œuvre du processus Nexus.

Par ailleurs, mon Ministère a pris en mains le dossier des obstacles administratifs qui gênaient les relations entre le Gouvernement et la Coordination des humanitaires. En effet, par Arrêté Ministériel, une Cellule de facilitation a été mise en place. Tous les ministères concernés par la mise en œuvre de cette disposition réglementaire ont été mis à contribution. Il est inadmissible que l'aide humanitaire, constituée de dons distribués gratuitement aux personnes affectées, puisse faire l'objet de marchandage de la part de certaines administrations au point de devenir impropres à la consommation après avoir trainé longtemps dans les entrepôts de la douane.

Le Cadre National de Concertation Humanitaire (CNCH) est le forum naturel au sein duquel le gouvernement congolais et ses partenaires discutent ensemble des questions stratégiques tout en privilégiant le consensus. Le gouvernement a déjà planifié l'installation de sa déclinaison provinciale.

Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs

C'est dans le domaine de la santé que le leadership du Gouvernement congolais est le mieux affirmé, comme l'atteste notamment la gestion des épidémies de la maladie à virus Ebola et de la pandémie de la covid-19. Sous l'autorité du Ministre d'Etat, Ministre du Plan, et sous l'impulsion de mon Ministère, une réflexion vient d'être menée pour trouver une réponse à la problématique de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire qui touchent plus de 27 millions de personnes en République Démocratique du Congo. Il est en effet incompréhensible qu'un pays doté de plus de 80 millions de terres arables et irriguées par de nombreux cours d'eau poissonneux puisse présenter un tel tableau.

Je ne suis pas venu ici aujourd'hui pour égrener une longue liste d'initiatives mises en œuvre par notre Gouvernement. La République Démocratique du Congo est en pleine mutation. Elle n'est plus celle d'un passé récent. Elle a pris conscience de ses droits et devoirs, mais également de ses capacités qu'elle est appelée à mettre à contribution pour changer de paradigme et proposer non seulement un nouveau narratif, mais de poser des actes qui confirment sa volonté de prendre ses responsabilités, avec l'accompagnement de ses partenaires que vous êtes.

Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo tient à vous remercier pour vos meilleures dispositions à continuer à œuvrer dans la solidarité et la compassion.

Je vous remercie.